Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 86 (1960)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

86e année Lausanne, 16 janvier 1960 N° 2

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.; J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II. 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 78.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Aménagement de la chute Arnon-Diablerets.
Actualité aéronautique (XIX).
Bibliographie. — Nécrologie : Théodore Rivier, ingénieur.
Les Congrès. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Carnet des concours. — Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.
Supplément : « Bulletin S.I.A. » N° 23.

AMÉNAGEMENT DE LA CHUTE ARNON-DIABLERETS

Avant-propos

par PIERRE PAYOT, ingénieur, administrateur délégué S.R.E.

Dès l'origine, le souci constant des entreprises faisant partie du groupe de la Société Romande d'Electricité a été de mettre suffisamment d'énergie à la disposition des consommateurs.

En plus de nos propres centrales, nous avons cherché des sources complémentaires d'énergie en participant, en 1919, à la fondation de la S. A. l'Energie de l'Ouest Suisse (EOS) et, par son intermédiaire, à la réalisation de la première puis de la seconde Dixence, à la création des Forces Motrices du Grand-Saint-Bernard en 1954, d'Energie Nucléaire S. A. en 1957 et actuellement à la société en formation de l'Hongrin.

Dans toute la mesure possible, nous avons voulu utiliser d'abord les ressources hydrauliques de notre région. Toutefois, la chute Arnon-Diablerets ne pouvait être réalisée que dans le cadre de l'exploitation générale de la Grande-Eau où nous possédions déjà deux centrales, au Pont de la Tine et aux Farettes. La capacité du lac d'Arnon ne justifiait pas à elle seule la création d'une centrale aux Diablerets et sa surélévation impliquait l'utilisation de l'eau sur trois paliers.

Il fallut donc attendre le renouvellement des concessions des deux centrales d'aval, en 1954, pour mettre en chantier ces travaux dont l'étude était prête depuis longtemps déjà.

Même si cet aménagement est de dimensions modestes, il accroît quelque peu la production d'énergie du canton de Vaud, pauvre en ressources hydrauliques propres. Il a en outre posé des problèmes intéressants : dans le domaine du génie civil par la construction d'une digue homogène avec son évacuateur de crues et dans celui de l'électricité par la télémesure et la télécommande de la centrale qui n'a pas de personnel résidant à demeure.

L'aménagement fonctionne depuis l'arrière-automne 1957 à notre entière satisfaction. Il permet une régularisation presque parfaite du débit torrentiel de la Grande-Eau, dans la limite des capacités des deux centrales d'aval, et l'utilisation intégrale de la chute disponible entre le lac d'Arnon et la restitution au Rhône. Il améliore dans une mesure sensible nos disponibilités en énergie d'hiver.